



Contrats entre fournisseurs et clients

Par **andre**, le **31/03/2011 à 16:15**

Bonjour, je souhaite créer un site internet sur lequel des internautes créeront leur groupement d'achat. Mon rôle sera de négocier auprès des fournisseurs afin d'obtenir le meilleur prix (achat groupé). quel type de contrat faut il mettre en place entre l'internaute et moi même prestataire de service ?
De plus, ma rémunération s'effectuerait sur la réduction obtenue. Ma rémunération peut elle être versée par le fournisseur directement avec un accord de coopération commerciale ? ou bien est elle versée par l'internaute ?
merci pour vos réponses.
Cdtr
Mme ANDRE

Par **edith1034**, le **31/03/2011 à 18:07**

bonjour
le plus simple est le système que vous avez imaginé
le fournisseur vous signe un contrat de sous traitance commerciale
pour tout savoir sur les contrats de collaboration :
<http://www.fbls.net/contrat-collaboration.htm>